



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE

CIR-108/2002

Document consultable dans Médi@m

Date :

07/08/2002

Domaine(s) :

Risques maladie

Nouveau	☐
Modificatif	☐
Complémentaire	☐
Suivi	☒

Objet :

Nouveau modèle de titre de séjour

Liens :

Circ DGR 46/1995
CIR-49-2002

Plan de classement :

20

Emetteurs :

DDRI

Pièces jointes : 1

à Mesdames et Messieurs les

☒ **Directeurs**

☒ CPAM ☒ CRAM ☐ URCAM
☐ UGECAM ☒ CGSS ☐ CTI

☐ **Agents Comptables**

☐ **Médecins Conseils**

☐ Régionaux ☐ Chef de service
☐ Médecin Chef de la Réunion

Pour mise en oeuvre immédiate

Résumé :

Le Ministère de l'Intérieur informe la CNAMTS de la création d'un nouveau modèle de titre de séjour.

Mots clés :

Titre de séjour

**Le Directeur
Délégué aux Risques**

Pierre-Jean LANCERY



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE : 108/2002

Date : 07/08/2002

Objet : Nouveau modèle de titre de séjour

Affaire suivie par Jean-Pierre ADAM - ☎ 01.42.79.32.85 - ☎ 01.42.79.34.08
Claude LEVY - ☎ 01.42.79.35.85 - ☎ 01.42.79.34.08

Les CPAM sont invitées à prendre connaissance d'un courrier émanant de la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du Ministère de l'Intérieur.

Il concerne l'entrée en vigueur à compter du 21 mai 2002 d'un nouveau modèle de titre de séjour pour les étrangers.

Il est rappelé que cette modification étant purement formelle, elle ne modifie en aucun cas les instructions diffusées par circulaire DGR n°46/95 du 12/05/1995.

Le Directeur Délégué aux Risques
Pierre-Jean LANCRY

P.J. : 1